

Les enfants IMC n'émettant aucun énoncé verbal n'en ont pas moins - sauf problème particulier - le langage. Entre autres aides techniques à la communication, on leur propose des "tableaux de communication" qui leur permettent d'échanger avec leur entourage.

Ce travail met en évidence la systématique de ce qui se trouve ainsi produit par ces enfants, quel que soit l'écart par rapport au langage "standard". Il étudie également les processus sous-jacents aux productions, à la fois langagières et techniques de ces enfants, en faisant apparaître qu'elles supposent et nécessitent une ambiguïté et une plurifonctionnalité que d'ordinaire, dans de telles procédures, on cherche précisément à éliminer.

QUAND PARLER NE PEUT ÊTRE QUE MONTRER

par Anne DENEUVILLE*, Hubert GUYARD**,
Jean-Claude QUENTEL**

*Orthophoniste
au C.H.U. de Rennes,
Unité de Rééducation
fonctionnelle des enfants
du Dr Pialoux

**Professeurs à l'U.F.R. des
Sciences du Langage
à l'Université de Rennes II.
Laboratoire Interdisciplinaire
de Recherches Linguistiques,
Université de Rennes II,
6, avenue Gaston Berger,
35043 Rennes Cedex

Mots-clés : Langage - Enfants I.M.C. - Tableaux de communication

Une énigme

Certains enfants infirmes moteurs cérébraux (IMC) "ne parlent pas". La formule est exacte si l'on se rapporte à ce qu'ils énoncent ou plus exactement à ce qu'ils prononcent. Du fait d'impossibilités motrices, en elles-mêmes relativement variées et complexes tant en nature qu'en degré de gravité, ces enfants ne peuvent émettre oralement qu'assez peu de langage et doivent la plupart du temps se contenter de quelques réponses brèves et limitées. Toutefois, cette quasi absence de production orale n'entraîne pas ipso facto l'absence de toute capacité de langage. Ces enfants "comprennent" le langage des gens de leur entourage, même s'il est difficile de préciser très exactement "ce" qu'ils en comprennent. De plus, lorsqu'ils veulent eux-mêmes émettre des performances langagières, ils peuvent, mais par le biais d'un apprentissage long et difficile, se servir de "tableaux de communication". Ils montrent alors du doigt des images classées selon des critères de différentes natures, phonétiques, sémantiques, grammaticales, etc... Le choix et la combinatoire de ces images sont les indices à partir desquels, tout à la fois, l'enfant tente de produire des messages et son interlocuteur essaye d'en comprendre la signification. A la suite de Tardieu, il existe un large consensus pour admettre que les enfants infirmes moteurs cérébraux ne présentent pas, sauf problèmes particuliers, de troubles spécifiques du langage. Celui-ci suivrait un mode de progression normal¹, les troubles moteurs ne provoquant que des retards et n'ayant donc d'influence réelle que sur le rythme d'acquisition.

Pourtant, ces enfants IMC éprouvent de grandes difficultés à maîtriser ces fameux tableaux de communication. Il leur faut des années de travail avec un thérapeute (orthophoniste, ergothérapeute etc...) pour parvenir à des performances acceptables. Les thérapeutes ont donc la conviction que ces enfants n'ont pas un accès normal à ces tableaux, qu'ils opèrent différemment d'une population d'enfants non handicapés²; dès lors il faut bien se mettre à la recherche d'une "cause". Et c'est précisément là que le problème se situe! Car l'intuition d'un trouble, elle-même fondée sur l'expérience clinique, se heurte à la difficulté de le définir avec précision.

Certains expliquent que ces difficultés sont d'ordre linguistique et donc qu'elles tou-

¹J.L. LAMBERT ET X. SERON énoncent ainsi dans un texte qui fait le bilan des recherches en la matière : "Bouton (1976) exprime un consensus général en écrivant que le langage suit, chez ces sujets, son mode de progression habituel, avec ou sans retard, mais que les troubles moteurs particuliers aux enfants IMC entravent d'une manière diverse son acquisition. Il est généralement admis en effet que les enfants IMC ne présentent pas de troubles spécifiques du langage, hormis un retard plus ou moins important dans son développement, retard causé par les déficits moteurs en général et les troubles de la parole en particulier" (5, p. 365).

²A notre connaissance, il n'existe pas encore d'études statistiques portant précisément sur la comparaison de performances d'enfants IMC et d'enfants "normaux". Il s'agit donc pour l'instant d'une intuition ou d'une conviction des observateurs, toutefois confortée par une expérience clinique bénéficiant d'un recul de plusieurs années.

chent les “structures” qui sous-tendent le langage. On utilise alors une terminologie qui assimile les difficultés de ces enfants IMC à celles d’autres malades cérébrolésés, à des aphasiques le plus souvent. C’est ainsi qu’on évoque **une dysphasie**³ se caractérisant, entre autres symptômes⁴, par des “manques du mot” et surtout par des énoncés “agrammatiques”.

Au-delà de l’apparent agrammatisme des enfants IMC

Lorsqu’on s’en tient aux résultats, les performances de ces enfants IMC apparaissent tronquées, semblables en apparence aux performances de certaines aphasiques, les agrammatiques en particulier, chez lesquels on observe une élision des “petits mots grammaticaux”. Ainsi un enfant IMC montre-t-il, par exemple, l’image d’un garçon, puis d’un chien et enfin celle d’un homme pour exprimer l’idée qu’il est allé promener son chien avec son père. On a, à ce moment-là, l’équivalent d’un énoncé agrammatique, que l’on pourrait transcrire de la manière suivante : “garçon... chien... papa”.

Seulement, cet agrammatisme dont parlent certains auteurs est vraisemblablement une illusion de l’observateur et son principal mérite est de nous alerter sur les insuffisances d’une observation naïve. Comment ces enfants IMC pourraient-ils opérer autrement avec une telle procédure ?

L’agrammatisme n’est-il pas plutôt le résultat, non d’une déficience grammaticale ou logique, mais du handicap moteur lui-même, et donc d’une recherche du meilleur rendement possible dans l’utilisation du tableau de communication ? Les éléments peu informatifs ne sont-ils pas sélectivement édulcorés afin d’économiser des actes moteurs particulièrement laborieux ? Il convient donc d’entrer dans **le détail des stratégies énonciatrices** de ces enfants pour espérer accéder à leur capacité de “langage”.

L’enfant participe lui-même à l’élaboration d’un tableau de communication. Les “cases” du tableau sont vides au départ; et le tableau ne se construit qu’en fonction des capacités dont l’enfant dispose pour le remplir. En bref, le tableau n’est pas un préalable à l’observation de l’enfant IMC mais constitue le résultat du rapport éducatif que le thérapeute entretient avec l’enfant lui-même.

Il est déjà évident que l’enfant ne le crée pas “seul”, ni ex nihilo. La relation d’apprentissage est en œuvre dès le tout début de la construction d’un tableau. On ne peut prétendre saisir la logique de l’enfant IMC indépendamment d’un processus interlocutif. Mais surtout, des enfants IMC, “entraînés” le cas échéant par un même intervenant, ne construiront pas exactement le même tableau et, surtout, ne le construiront pas de la même façon, en suivant des stratégies identiques et donc superposables. Bien que l’intervenant puisse viser, pour faciliter les “dialogues” entre enfants, à apprendre des tableaux relativement semblables aux enfants IMC, ces tableaux constitueront éventuellement pour eux des “points d’arrivée” identiques mais seront probablement produits **selon des cheminements différents**.

Comprendre le langage des enfants IMC ne nous paraît envisageable que s’il est possible de faire émerger “les différentes façons”, dont ils s’y prennent pour maîtriser progressivement un tableau de communication.

Qu’introduit exactement de contraignant l’artifice (technique) du tableau ?

- N’oblige-t-il pas l’enfant à “s’en sortir” avec le seul matériel dont il dispose et donc à jouer constamment de **l’impropriété grammaticale** du langage ? En d’autres termes, l’enfant IMC ne doit-il pas sans cesse faire dire à son image autre chose de nouveau ? Ne lui faut-il pas dépasser en permanence le seul rapport associatif d’une icône et d’une situation quelconque ?

- De tels tableaux ne supposent-ils pas dans le même temps **un contrôle technique** de l’icône et du tableau lui-même ? Ne requièrent-ils pas, par exemple, une aptitude à jouer de la diversité des lectures possibles d’une même icône ?

- Ces tableaux jouent-ils un rôle de stabilisateur dans le contrôle et l’expression de **la langue** ? Ne la figent-ils pas, au moins provisoirement, et de ce fait, lors de l’apprentissage, ne fournissent-ils pas à l’enfant un support permettant un cumul de notions linguistiques ?

Autant de questions qu’il faut se donner les moyens de résoudre...

³Cf notamment 2 de la bibliographie

⁴On ne peut qu’être sensible à l’hétérogénéité des troubles envisagés sous ce registre. Outre le manque du mot et l’agrammatisme déjà mentionnés, sont évoqués également d’éventuels problèmes de segmentation, mais aussi des difficultés de perception auditive, à quoi s’ajouteraient des difficultés stratégiques et combinatoires. La liste des troubles ne semblant d’ailleurs pas close, on mesure à quel point la notion de dysphasie nous paraît floue et finalement peu explicative.

Questions de méthode

Nous présenterons d'abord les principales techniques en cours sur le plan international (A) en mettant l'accent sur leurs mérites et leurs limites. En fonction de ces critiques, nous présenterons ensuite le matériel utilisé dans notre centre de soin (B). Nous voulons tout de suite mettre l'accent sur une différence essentielle de points de vue. Les techniques standardisées (exposées en A) considèrent généralement l'ambiguïté du langage comme un obstacle à l'utilisation de tableaux de communication et cherchent à évacuer la plupart du temps tout effet de polysémie. Nous considérons, à l'inverse, que l'ambiguïté est constitutive du langage; dès lors les techniques que nous utilisons (B) "jouent" de cette ambiguïté présente dans tout message et placent l'enfant IMC dans la position d'en contrôler les effets.

Prenons un exemple pour mieux faire comprendre le changement de perspective qui est ici le nôtre. S'il s'agit d'apprendre à l'enfant IMC à exprimer le concept de "jardinier", les techniques habituelles (A) fourniront à l'enfant l'image d'un jardinier, dont le rôle sera alors d'évoquer de façon univoque le nouveau concept envisagé. S'il s'agit d'apprendre le même concept "jardinier", selon les techniques décrites en B, on évitera précisément de fournir une icône correspondante saisie comme transparente, mais on s'arrangera pour que figurent, parmi un lot aléatoire d'images, par exemple les icônes d'une "fleur" et d'un "homme". L'enfant sera ainsi véritablement contraint de "conceptualiser", c'est-à-dire, ici, de produire l'équivalence conceptuelle "jardinier = homme + fleur". En d'autres termes, il ne s'agit plus d'annuler la non coïncidence du message et des icônes, mais au contraire d'en systématiser l'exploitation.

cf 6 et 1

A. Les principales "techniques"

Les codes de communication sont formés d'une collection de dessins ou de schémas. L'enfant, pour s'exprimer, doit en désigner un, ou bien plusieurs à la suite. Ils sont proposés à l'enfant dans un but relationnel, mais également éducatif : il s'agit d'apprendre à l'enfant la structure syntaxique du langage. Selon le handicap moteur, il désignera avec la main (le support sera alors un grand carton ou un cahier) ou par l'intermédiaire d'un "designer" électronique (avec un contacteur, il guidera une diode et l'arrêtera sous l'image à désigner).

1. Matériel standardisé

Nous nous tiendrons ici à la présentation de deux systèmes, parmi les plus employés⁶ : *le SICOMM. Il s'agit de dessins détaillés visant à reproduire le plus fidèlement possible la réalité. Les représentations ressemblent à celles utilisées couramment en rééducation : par exemple, les "verbes" comprennent un personnage effectuant l'activité en question. Ce système est facilement accessible à de jeunes enfants et à des adultes non initiés. Il suscite moins de réactions de rejet, par peur d'incompétence, de la part des adultes. Il comprend 60 images.

* le GRACH (Groupement de Recherche pour l'Autonomie et la Communication des Handicapés) ou Valençay. Les dessins, plus schématiques, sont facilement reproductibles à la main par les rééducateurs. Ils sont regroupés par catégories grammaticales et par champs sémantiques. Ce matériel comprend 158 substantifs, 117 verbes et 70 adjectifs et pronoms.

2. Matériel personnalisé

En réalité, afin de s'adapter au mieux au cas particulier de chaque enfant, dans chacun des tableaux, on trouvera, à côté des images empruntées à l'un de ces codes, quelques-unes extraites d'un autre code standardisé, des photos, des lettres et des mots, des schémas personnels ou particuliers au centre, etc...

B. Protocole utilisé au cours de cette étude

Il s'agit de mettre en évidence la capacité des enfants IMC à "conceptualiser". On leur propose dès lors, à partir d'un matériel personnalisé, des énoncés qui se définissent les uns par rapport aux autres. Il n'y a aucun item isolé, mais une série d'énoncés qui se contraignent mutuellement, de façon à amener les enfants à "formuler" l'effet de sens ainsi cerné.

⁶Nous n'oublions bien sûr pas le BLISS. Celui-ci est en fait formé de symboles fortement formalisés et non d'icônes. Il mériterait à lui seul un commentaire particulier.

Aucun énoncé n'a de correspondance "directe" ou univoque avec les icônes constitutives des tableaux. Si on demande à l'enfant de nous dire "le bébé dort", il devra par exemple aller chercher un "bébé" dans une image montrant "une maman qui fait la toilette d'un nourrisson", et l'idée de "dormir" dans une image montrant "un garçon aux cheveux châtain, abondants mais taillés courts, déjà relativement âgé, qui dort sur un grand lit". De cette manière, l'enfant est contraint par la procédure utilisée, d'abstraire le matériel fourni, c'est-à-dire de "négliger" des éléments pour en privilégier d'autres. Le même matériel est systématiquement sollicité pour servir à un autre énoncé, par exemple ici "le garçon se lave", engageant alors l'enfant à d'autres choix, c'est-à-dire finalement à d'autres exclusions lexicales et à d'autres restrictions syntaxiques.

Les enfants IMC sont-ils capables d'une telle exploitation abstraite du matériel fourni ? C'est tout l'enjeu des protocoles qui suivent et qui ne constituent ici que quelques exemples.

1. Exercice de dictée

Le Vocabulaire...

"Téléphone"	"Peinture"	"De l'argent"	
"Téléphoner"	"Un Peintre"	"Payer"	
	"Peindre"		
"La pomme"	"La poire"	"La prune"	"La banane"
"Le pommier"	"Le poirier"	"Le prunier"	"Le bananier"

La phrase...

"Le garçon court"	"Le garçon marche"
"La fille court"	"La fille marche"
"Le garçon ne court pas"	"La dame marche"
"La fille ne court pas"	"Le papa marche"
"Le garçon et la fille courent"	"Le garçon mange"
"Le garçon court après la fille"	"La fille mange"
"Le garçon ne court pas après la fille"	"Le papa mange"
"Je cours après la fille et le garçon"	"La fille et le garçon mangent"
"Est-ce que le garçon et la fille courent ?"	"Le garçon et la fille mangent"
	"Le papa et la fille mangent"
	"Le garçon mange"
	"Le garçon ne mange pas"
	"La fille mange"
	"La fille ne mange pas"
	"Le garçon et la fille mangent"
	"Le garçon mange avant la fille"
	"La fille mange avant le garçon"
	"Le garçon mange beaucoup"
	"La fille mange beaucoup"
	"Le garçon malade mange"
	"La fille malade mange"

2. Exercices de commentaires d'images

On fournit aux enfants IMC des images (complexes) qui ne correspondent pas exactement à celles (plus simples) qui constituent leur tableau. La consigne est la suivante : "raconte les images". Ils doivent par conséquent les paraphraser avec les icônes constitutives de leur tableau. Ces images ne sont jamais isolées ; elles se définissent mutuellement et proposent donc, là encore, des "formulations dirigées". Donnons quelques exemples :

Le garçon lave la fille.
La fille lave le garçon.

La fille mange.
La fille dort.

Le garçon dort.
La fille dort.
Papa et maman dorment.

3. "Dialogues"

L'observateur pose une question en utilisant le même matériel iconique (dans une utilisation particulière des "lotos") que celui de l'enfant IMC. Celui-ci doit répondre et ainsi de suite. De cette façon, une "discussion" s'amorce et se prolonge dans la mesure des capacités de l'enfant. Il est à noter que le thérapeute joue ici souvent "le faux pour avoir le vrai". Devant une production particulière d'un enfant, le thérapeute la reformule d'une façon qu'il sait être au moins partiellement erronée de façon à entraîner une réaction de la part de l'enfant IMC, le contraignant ainsi à une nouvelle formulation de son propos.

C. Présentation des enfants IMC

Tout au long d'une année scolaire nous avons étudié les productions de quatre enfants IMC (S., G., E. et A.) sans handicap intellectuel majeur et pouvant communiquer par tableaux.

Nom	Age	Etiologie	Troubles Moteurs	Scolarité	Oralité	Tableau	Synthé.
S	13	anoxie aigüe à la naissance	quadriplégie choréo-athétosique	CP-CE1	peu compréhensible	Un tableau de 156 cases, comprenant des images du SICOMM, des mots, des lettres et des chiffres, le par-lé-si-lab, et des pictogrammes personnalisés	
G	10	souffrance fœtale aigüe	tétraparésie spastique et athétosique	Grande section maternelle	peu compréhensible	Un tableau de 5 x 16 cases, comprenant des pictogrammes issus du BLISS, des mots et des pictogrammes personnalisés	synthèse vocale ARA phrases vie personnelle
E	9	arrêt cardiaque pré-opératoire à un mois et demi	quadriplégie athétosique dystonie-dyskinésie	CP	très peu compréhensible	Un tableau de 110 cases, comprenant des pictogrammes SICOMM, des mots et des pictogrammes personnalisés.	synthèse 3 phrases vie personnelle
A	6	Ictère sévère en période néo-natale	quadriplégie avec dystonie et athétose majeures	Grande section maternelle	inexistante	un tableau 6 x 12 cases, comprenant des symboles issus du BLISS, des mots et des symboles personnalisés.	

Résultats obtenus

Nous présenterons seulement, à partir de quelques exemples, les résultats des enfants S. et E. dans la mesure où ceux des deux autres enfants A. et G., leur sont comparables et n'apportent donc pas d'éléments nouveaux.

1) S.

S. est le plus âgé des quatre enfants étudiés dans ce travail. Il est, de loin, le plus habile à exploiter les possibilités expressives de ces tableaux.

C'est lui qui fait montre de la plus grande régularité dans ses modes de réponses. Prenons quelques exemples (O = Observateur et S = Enfant) :

13/03/92

O = "Le garçon court"
O = "La fille court"
O = "Le garçon ne court pas"
O = "La fille ne court pas"
O = "Le garçon et la fille courent"
O = "Le garçon court après la fille"
O = "Le garçon ne court pas après la fille"
O = "Je cours après la fille et le garçon"
O = "Est-ce que le garçon et la fille courent"

S = GARÇON—ALLER?
S = FILLE—ALLER
S = GARÇON—ALLER—NON
S = FILLE—ALLER—NON
S = GARÇON—FILLE—ALLER
S = GARÇON—ALLER—FILLE
S = GARÇON—ALLER—NON—FILLE
S = JE—ALLER—FILLE—GARÇON
S = COMMENT—GARÇON—FILLE
ALLER

7Nous indiquons en majuscules les icônes que montre le sujet. Il nous faut certes les désigner pour nous faire ici comprendre ; il reste que la désignation retenue est purement conventionnelle, nous servant de simple repère.

03/04/92

O = "Le garçon court"
O = "La fille court"
O = "Le garçon ne court pas"
O = "La fille ne court pas"
O = "Le garçon et la fille courent"
O = "Le garçon court après la fille"
O = "Le garçon ne court pas après la fille"
O = "Je cours après la fille et le garçon"
O = "Tu cours après la fille et le garçon"
O = "Est-ce que le garçon et la fille courent ?"
O = "Le garçon et la fille courent"
O = "Est-ce que le garçon et la fille courent ?"
O = "C'est pareil ?"

S = GARÇON—ALLER
S = FILLE—ALLER
S = GARÇON—ALLER—NON
S = FILLE—ALLER—NON
S = GARÇON—FILLE—ALLER
S = GARÇON—ALLER—FILLE
S = GARÇON—ALLER—NON—FILLE
S = ALLER—FILLE—GARÇON
S = TU—ALLER—FILLE—GARÇON
S = GARÇON—FILLE—ALLER
S = GARÇON—FILLE—ALLER
S = GARÇON—FILLE—ALLER
S = "EST-CE QUE !"

14/05/92

O = "Le garçon court"
O = "La fille court"
O = "Le garçon ne court pas"
O = "Le garçon court après la fille"
O = "Est-ce que le garçon court après la fille ?"
O = "Est-ce que le garçon court ?"

S = GARÇON—ALLER
S = FILLE—ALLER
S = GARÇON—ALLER—NON
S = GARÇON—ALLER—FILLE
S = GARÇON—ALLER—FILLE
QUESTION
S = GARÇON—ALLER—OUI

On remarque immédiatement la systématique des réponses de S. Il est indéniablement cohérent avec lui-même au fil des séances : il utilise les mêmes icônes pour fournir les mêmes désignations, mais il offre également le même type d'ordonnement des icônes pour rendre compte du même type d'énoncé (négatif, par exemple). Certes, il évacue JE à la seconde de ces trois séances, mais il réintroduit l'indicateur de la personne (TU) dès que la nécessité s'en fait ressentir par contraste. L'interrogation "est-ce que ?" lui pose problème et il cherche encore sur ce point sa stratégie.

14/05/92

O = "Téléphone"
O = "Téléphoner"
O = "Peinture"
O = "Un peintre"
O = "Peindre"

S = TELEPHONE
S = MAMAN—TELEPHONE
S = PEINTURE
S = HOMME—PEINTURE
S = PEINTURE—GARÇON

O = "Un verre d'eau"
O = "Boire"
O = "De l'argent"
O = "Payer"

S = BOIRE
S = MAMAN—BOIRE
S = ARGENT
S = MAMAN—ARGENT

O = "Une voiture"
O = "Conduire"
O = "Un conducteur"

S = VOITURE
S = MAMAN—VOITURE
S = PAPA—VOITURE

Cette fois, on repère une régularité au niveau morphologique : l'action correspondant au nom est toujours formulée à partir d'une icône représentant un agent de l'action (MAMAN, mais aussi GARÇON) ajouté au nom en question. La désignation de l'agent lui-même est par ailleurs clairement distinguée de l'action, suivant un schéma manifes-

tant une cohérence interne. On notera que S. choisit ici aussi bien HOMME que PAPA, les deux icônes s'inscrivant dans un rapport de synonymie qui atteste du fait que chacune d'entre elles n'est aucunement réductible à une seule désignation.

03/04/92

O = "Le jardin"	S = DEHORS
O = "Le jardinier"	S = HOMME—PRINTEMPS
O = "La peinture"	S = PEINTURE
O = "Le peintre"	S = HOMME—PEINTURE
O = "Le gâteau"	S = GATEAU
O = "Le boulanger"	S = HOMME—GATEAU
O = "Une pomme"	S = FRUIT
O = "Un pommier"	S = FRUIT
	PAPA—CAMPING (rires)
	PRINTEMPS—FRUIT
O = "Une banane"	S = FRUIT
O = "Un bananier"	S = FRUIT—PRINTEMPS

Ici, encore, S. systématise : non seulement il conceptualise, respectant les différences et utilisant au mieux ce que le tableau lui permet de faire, mais encore il tend à systématiser un mode de réponse à la totalité de l'exercice, constituant celui-ci en une sortie de mini-langue dans laquelle l'intrus ou l'exception ayant statut d'étrangeté (POMMIER) peut être écarté et restitué (cf. BANANIER).

2-) E.

(O - Observateur et E = Enfant).

O = "Le garçon court"	E = LE—FORT—S'HABILLER
O = "La fille court"	E = FILLE—S'HABILLER
O = "Le garçon ne court pas"	E = CONTENT (E. n'est pas satisfaite ; elle tourne la page)—ALLER " " Ah !"
O = "Le garçon ne court pas"	E = "Y'a pas !"
O = "Qu'est-ce qui manque ?"	E = "pas !"
O = "Les garçons et la fille courent"	E = CONTENT—ET—FILLE—S'HABILLER
O = "Le garçon court après la fille"	E = CONTENT—S'HABILLER—LES—FILLE
O = "Je cours après le garçon et la fille"	E = LE—S'HABILLER—GARÇON—FILLE, "Ah, non !" —ET—FILLE
O = "Est-ce que le garçon et la fille courent ?"	E = "Non !"
O = "Ecris tout ça !"	E = "Y'a pas !"
O = "Qu'est-ce qu'y a pas ?"	E = "Y'a pas "est-ce que""

On remarque tout d'abord que E. ne réserve pas un seul sens à une icône : CONTENT est ainsi donné pour "le garçon" (l'icône représentant d'une manière schématique la tête d'un enfant épanoui) ; de même pour S'HABILLER fourni pour "courir". Elle dit somme toute avec les moyens qui sont les siens, en fonction de ce que lui permet le tableau. Il existe par ailleurs chez elle des stratégies d'énonciation indéniables. Néanmoins, E. ne cherche pas autant que S. à homogénéiser, sur la durée de l'échange, ses modes de réponses ; elle n'exploite pas totalement les ressources du tableau.

Elle réagit comme si elle se situait encore dans une phase d'apprentissage par rapport au matériel lui-même. Le "déjà fait" ne semble pas lui servir de principe de réponse, en tous cas pas autant que pour le premier enfant étudié.

O = "Une pomme"	E = FRUIT
O = "Un pommier"	E = DEHORS
O = "Une poire"	E = FRUIT
O = "Un poirier"	E = FRUIT
O = "Une cerise"	E = FRUIT
O = "Un cerisier"	E = FRUIT
O = "Une prune"	E = FRUIT
O = "Un prunier"	E =
<i>O = Tu as le droit de montrer deux images si tu veux !"</i>	
O = "Une prune"	E = FRUIT
O = "Un prunier"	E = DEHORS
O = "Une fraise"	E = FRUIT
O = "Un fraisier"	E = DEHORS

E. ne semble pas trop comprendre ce qu'on lui demande : elle offre pour le même schéma d'opposition tantôt des réponses identiques, tantôt des réponses différentes qui se révèlent tout de même régulières. Elle ne demande pas d'éclaircissement. C'est l'observateur qui doit intervenir et préciser la consigne. La difficulté n'est pas d'ordre grammatical, mais se situerait plutôt au niveau de l'apprentissage.

Discussion

1 - Nous prendrons tout d'abord la position suivante : pour pouvoir utiliser véritablement un tableau, quel qu'il soit, même purement pictographique, il faut disposer de la capacité de langage. Il est usuellement admis, comme nous l'avons déjà souligné, que lorsque l'absence de parole est d'origine purement motrice, le langage est en place, normalement évolué. Quand on pose en revanche le diagnostic - à nos yeux trop peu travaillé - de "dysphasie", on postule un déficit d'ordre cognitif et une atteinte du langage lui-même, soit au niveau lexical, soit au niveau syntaxique, soit encore aux deux niveaux à la fois.

En fait, si l'enfant ne dispose pas du langage, en tant que capacité, il en demeurera au niveau d'un étiquetage plus ou moins strict, mais toujours immédiat, c'est-à-dire lié à la situation et non susceptible de se "généraliser" à une situation réellement différente. Il en est à ce moment-là de l'enfant I.M.C. comme de n'importe quel enfant n'ayant pas accédé au langage dans ce qui le fonde véritablement, même s'il produit un nombre plus ou moins important d'items mémorisés parmi lesquels il est capable de sélectionner celui qui convient à tel moment précis⁸.

Or l'utilisation d'un tableau, en dehors des aspects techniques sur lesquels nous allons revenir, nécessite constamment que l'enfant n'identifie pas l'image à une réalité représentative, supportant une plus ou moins grande variabilité, mais qu'au contraire il en saisisse l'aspect éminemment abstrait. Quoi de plus "objectif" en effet qu'une image précise montrant par exemple un garçon, figuré avec les cheveux courts et châains, ayant à son chevet sa mère, le tout dans un décor bien particulier, alors même qu'il faudra n'en retenir que le fait de "dormir", lequel devra de plus s'appliquer à des cas différents, où ne se retrouveront dans le détail aucune des caractéristiques décrites ci-dessus ?

L'enfant, pour fonctionner avec de tels tableaux, doit donc constamment être capable de ramener au même du différent, c'est-à-dire de ne pas confondre l'identité réelle, ou perceptivement donnée, et l'identité structurale que suppose proprement le langage.

Il met en œuvre, en d'autres termes, à travers une image qui représente une certaine conjoncture et restitue référentiellement un tableau précis, la polysémie des éléments de langage dont il dispose.

L'image traduit en fait l'impropriété fondamentale de l'élément de langage, impropriété instauratrice d'un langage qui ne saurait se réduire, encore une fois, à un jeu d'étiquettes rapportées à un monde qui préexisterait au découpage que par ledit langage, précisément, nous introduisons.

Même dans les pictogrammes les plus épurés, l'enfant doit sans cesse négliger, pour fonctionner à partir du tableau, des éléments que pourtant il ne peut pas ne pas avoir perçus (même si c'est éventuellement autrement que nous), puisqu'ils figurent sur l'image

⁸On trouve cette problématique notamment chez certains enfants "déficients mentaux profonds" (selon la classification consacrée). Cf 4.

considérée. En fait, il lexicalise, c'est-à-dire qu'il classe et fait correspondre à telle image des effets de sens différents dont l'extension ne connaîtra comme seule limite que celle de telle autre image supportant un autre élément de langage. Ainsi, dans le tableau de S., tel pictogramme pourra vouloir dire selon les occurrences "un monsieur", "un boulanger", ou encore "Michel Sardou", mais précisément pas "le docteur" qui se trouve formulé par l'intermédiaire d'une autre image.

Choissant telle image, l'enfant *exclut* par là-même toutes les autres à partir d'un processus implicite de différenciation (l'une n'étant qualitativement pas l'autre et ne tenant sa portée que de cette opération fondatrice). En d'autres termes, l'enfant systématise et dispose de cette capacité de SIGNE en laquelle nous saisissons avec Jean GAGNEPAIN la caractéristique spécifique du langage, mais qui ne l'épuise pas pour autant, dans l'approche explicative qu'on peut en faire*. Quelle que soit la "langue" dans laquelle elle s'actualise et en l'occurrence, précisément, le type de langage de la procédure choisie (SICOMM, GRACH...), dont l'extrême diversité va pour l'instant à l'encontre de toute convention, cette capacité de signe est en œuvre dans le moindre acte de langage de l'enfant s'exprimant par tableau.

*Cf la théorie glossologique exposée par Jean GAGNEPAIN (3)

Ici, d'ailleurs, le tableau introduit une particularité tout à fait intéressante : il est clos ou tend du moins à une forme de clôture. Il oblige par conséquent à ramener tout énoncé, quel qu'il soit, au maniement des items proposés. Il faut dire l'expérience nouvelle avec le même matériel fixe. Ceci n'est pas à vrai dire sans interroger ce qu'il en est du processus même d'apprentissage à travers cette procédure des tableaux, ce qui, on en conviendra, ne constitue pas un mince problème. Sans entrer plus avant dans cette discussion*, on se contentera ici de souligner l'importance que revêt l'existence sur le tableau de quelques cases vides, supports d'une possible redistribution du système.

*Discussion que nous proposons de reprendre éventuellement dans un prochain article.

Opérant à partir d'un tableau, l'enfant obligatoirement *conceptualise*. Il a la possibilité de tout dire, même si le matériel est réduit. Il *conçoit* le monde, le soumettant à ses mots ; il le crée ou, si l'on préfère, l'organise à partir des éléments qu'il a à sa disposition. Quoi qu'il en soit ici de sa façon de faire fonctionner en "langue" sa capacité de langage. Il reste qu'on se trouve toujours en présence de productions qui prennent la forme d'un "agrammatisme" que n'ont pas manqué de souligner tous ceux qui œuvrent avec de telles procédures. Comment comprendre par conséquent cet "agrammatisme"?

On remarquera déjà, avant d'avancer dans l'argumentation, que, fréquemment, l'enfant capable d'un minimum d'expression verbale, associe à sa démarche de monstration un court énoncé qui met en évidence le décalage que lui-même ici perçoit. Ainsi S., auquel on demande de raconter ce qui se passe sur une image où l'on voit une petite fille qui vient de s'endormir, la mère quittant du même coup sa chambre, indique les images suivantes : "maman", "aller", "chambre". Mais il ajoute oralement, avec difficulté, entre les deux dernières : "dans la". Devant une image où l'on voit un garçon qui passe le gant de toilette sur le dos d'une fillette qui prend son bain, il désigne quatre images : "un garçon", "se laver", "piscine", "une fille". Mais après la seconde image, il ajoute verbalement : "lave". A chaque fois, il appuie donc sa production d'un court énoncé verbal et par là-même la rectifie, montrant clairement qu'il n'y a pas équivalence entre le fait de montrer et le fait de parler oralement : la procédure ici transforme le langage. C'est ce qu'il nous faut à présent comprendre.

2 - Les tableaux se fondent sur des images ou font appel à une forme d'écriture. Certes, l'écriture n'est pas le dessin, mais il faut néanmoins saisir ici qu'au regard de la représentation, l'une comme l'autre sont *produites*, participant donc, au sens plein, d'un artifice. Ordinairement, on voit toujours l'écriture comme une simple complexification du langage oral, relevant dès lors du même ordre de réalité et de déterminisme que lui. De même, s'il apparaît d'évidence que l'image n'est pas tout à fait équivalente à l'objet qu'elle représente, on tient la différence pour une affaire de degrés de complication à l'intérieur du même registre explicatif.

Or, si l'écriture comme le dessin (disons l'icône) ont pour fonction de représenter, ils supposent tous deux une technique, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une modalité rationnelle autre que celle du seul langage. Écriture et icône nécessitent, du point de vue de leur lecture autant que de celui de leur graphie, une analyse, c'est-à-dire une mise en rapports formels, de la liaison du moyen employé (le tracé) et de la fin visée (la figure),

lesquels peuvent être en l'occurrence très variés. Elles requièrent en d'autres termes une *fabrication*, une artificialisation au terme de laquelle ce n'est pas la maman, par exemple, qui se trouve directement indiquée, mais son portrait ou son image. On notera au passage que c'est cette même artificialisation que PIAGET s'étonne de retrouver chez l'enfant à tous les niveaux¹¹.

Néanmoins, écriture et icône ont pour point commun de montrer ou de représenter. Elles s'inscrivent à cet égard dans ce chapitre particulier des outils que nous appellerons, avec Jean GAGNEPAIN, *les signaux*. L'écriture est technicisation de cette représentation structurée, c'est-à-dire culturellement créée, qu'est le langage, soit phonographiquement, soit sémiographiquement. L'icône est, quant à elle, artificialisation non des "mots pour dire la chose", mais "de la chose potentiellement dicible par des mots", c'est-à-dire artificialisation d'un concept. Toutes deux, néanmoins, ne font pas que refléter la représentation : elles la transforment véritablement en la produisant. De telle sorte que l'image et l'écriture ressortissent aux lois de la technique, du monde des outils et non plus à celui de la seule représentation qui n'apparaît ici que comme contenu de la mise en forme technique.

On ne s'étonnera pas dès lors de ne pas retrouver une stricte correspondance entre l'image et le concept. Un concept pourra se traduire avec le concours de plusieurs images et, inversement, une image, susceptible d'exploitations différentes selon les occasions, pourra se rapporter à plusieurs concepts. Autrement dit, l'icône n'est pas asservie à un seul emploi ; elle participe de la *polyergie* (analogue à la polysémie issue du langage) de tout élément techniquement fondé. Elle est en quelque sorte un "pour montrer", toujours ouvert, c'est-à-dire susceptible d'être exploité de manières différentes. C'est dire que l'identité et l'unité techniquement délimitées sur et par le tableau ne pourront se calquer sur l'identité et l'unité linguistiquement définies. Il sera possible et nécessaire, par exemple, d'utiliser plusieurs images pour rendre une seule identité lexicale. Ainsi, pour dire "l'armoire", l'enfant pourra montrer à la fois l'image du "meuble" et celle des "vêtements" dans un système tel celui opérant dans l'Introtalker¹².

Mais on voit aussitôt les difficultés qui surgissent au niveau syntaxique. Comment formuler techniquement par le tableau l'ordination et la factorisation que suppose foncièrement la syntaxe ? Opérer syntaxiquement, c'est de fait, en résumé, maintenir au niveau du texte un choix qui transcende les unités données, d'où une certaine forme de redondance de l'une à l'autre. Le matériel peut-il se prêter à cette démarche en boucles, à cette complémentarité des éléments supposant une constante récurrence ? Il est en tout cas certain qu'une fois produit, c'est-à-dire soumis au déterminisme technique dont les lois sont précisément autres, le langage connaîtra une transformation qui fera que nous ne retrouverons pas une stricte équivalence, ainsi que nous l'attendons un peu naïvement.

Nous observerons dès lors une forme d'agrammatisme qui n'est ici qu'illusion de notre part. L'enfant, en effet, ne pourra jouer que sur l'ordre des images, les juxtaposant obligatoirement d'une certaine façon. C'est d'ailleurs ce que lui suggèrent de faire d'une manière normative les repérages par couleurs proposées sur certains tableaux et sensés représenter les catégories grammaticales et la structure syntaxique Sujet-Verbe-Complément. L'enfant pourra en tout cas s'y fonder pour faciliter sa recherche lorsqu'il doit "écrire" son propos. Avant de juger, d'ailleurs, la production de l'enfant I.M.C. et de la saisir comme "agrammatique", il convient d'observer, ainsi que certains n'ont pas manqué malgré tout de le souligner, comment s'en sort ici l'enfant normal, voire l'adulte. Ils ne pourront qu'utiliser les mêmes artifices qui nous apparaissent aussitôt comme réducteurs.

Ajoutons que la dimension de la technique se trouve engagée encore au niveau de la disposition et de la taille du tableau, lesquelles doivent être par ailleurs adaptées à chaque enfant. Mais si la technique (supposant une analyse, c'est-à-dire une mise en rapports proprement humaine) n'est pas l'instrumentation (découlant de l'adaptation purement naturelle des moyens et des fins¹³), il reste que ces enfants ont des difficultés motrices très importantes - celles-là mêmes qui les empêchent d'articuler le langage - et que la manipulation des tableaux leur est également difficile. On peut soutenir ici qu'ils n'ont pas la motricité de leur technique et que c'est pour eux une raison supplémentaire de

¹¹PIAGET montre que par son "artificialisme", l'enfant se donne toujours la réalité à travers l'outil, comme il construit d'une manière générale, nous dit-il, le monde par son "intelligence", en faisant preuve de "nominalisme" (l'appréhendant à travers ses mots) et de "finalisme" (le saisissant également à travers ce que d'autres ici appelleraient le "fantasme"). On insistera néanmoins sur le fait que l'adulte, n'en déplaise à PIAGET, ne fait pas autrement. Cf. 7.

¹²L'Introtalker est un appareil de synthèse vocale

¹³Cf. la théorie ergologique élaborée par Jean GAGNEPAIN (3)

viser au meilleur *rendement* du tableau et d'éliminer le superflu. Chacun utilisera en tout cas des moyens propres pour s'en sortir (on devra ainsi repérer le doigt positionné de telle façon sur l'image ou le type de balayage du tableau...) et il est ici déjà difficile de généraliser.

Conclusion

Le handicap de ces enfants I.M.C. nous apparaît finalement comme double. Ils ne peuvent d'abord articuler, mettre en œuvre en le sonorisant un langage dont pourtant ils disposent. Ils doivent ensuite introduire une autre médiation, d'ordre technique, pour pouvoir s'exprimer et c'est ce qu'on leur propose par l'intermédiaire du tableau. Cette médiation technique opère néanmoins à partir de possibilités motrices qui se trouvent chez eux grandement hypothéquées et qui feront qu'ils opéreront de la manière la plus économique possible. Si donc sur le premier point, ils ont quelque chose de commun avec l'enfant sourd (la problématique étant bien évidemment tout autre), ils se distinguent radicalement de lui quant au second. Ils ne pourront que péniblement, d'un point de vue gestuel, exercer par l'intermédiaire de la technique la capacité pleine et entière de langage qui est la leur.

L'«agrammatisme» que nous relevons dans leurs productions se révèle n'être en définitive qu'une illusion de l'observateur. Le phénomène se déduit tout d'abord de la double nécessité dans laquelle se trouve l'enfant de viser à l'adéquation la meilleure possible du message à partir des paramètres limités dont il dispose et d'obtenir l'efficacité la plus grande en fonction de ses problèmes moteurs. Il s'explique surtout par la médiation technique qui ne peut aucunement refléter les capacités langagières, mais les transforme totalement en les soumettant à ses propres lois.

La procédure favorise indéniablement la lexicalisation, au détriment de la syntaxe. Il s'agit dès lors de repérer le schème phrastique que l'enfant met malgré tout en œuvre. Si l'on regarde la succession des performances, la syntaxe n'émerge-t-elle pas dans les économies des informations redondantes, les élipèses systématiquement dirigées, dont l'enfant IMC témoigne ? Manifeste-t-il, oui ou non, une forme de régularité, que nous devons dès lors déchiffrer, dans ce qu'il nous propose ? Pour le faire apparaître, il faut en tout cas pouvoir rompre avec une démarche normative et adultocentrique qui nous fera toujours comparer et ses réalisations avec les nôtres et surtout ici les apprécier en fonction de ce que nous en attendons.

On ne peut par conséquent soutenir qu'on apprend, par les tableaux, à parler à l'enfant (pas plus que l'instituteur ne lui apprend à parler à l'école) au sens où on ne saurait lui conférer une capacité qu'il a d'emblée¹⁴. On lui permet - et c'est déjà beaucoup - d'entrer en interaction verbale, même si rien n'est ici oralisé, avec son entourage. En revanche, l'enfant opère bien un apprentissage de la langue de son milieu et il doit ici "traduire" ce qu'il a à énoncer par le biais de la procédure du tableau. Il lui faut prendre connaissance du dispositif proposé, ce qui suppose un apprentissage supplémentaire. C'est ici que l'on retrouve la dimension de la portée du tableau, socialement parlant. Mais c'est ici une tout autre question...

¹⁴Ce qui n'est pas le cas de certains enfants trisomiques 21 auxquels quelques auteurs prétendent également étendre la procédure. Si ces enfants ne parlent pas, c'est en l'occurrence pour d'autres raisons : ils ne disposent pas à ce moment-là de la capacité de langage elle-même et ne sauraient donc, autrement que sous la forme d'un pur "dressage", tirer profit de la démarche.

Reprise de l'énigme initiale

Pourquoi ces enfants IMC mettent-ils tant de temps pour exploiter ces tableaux de communication ? Nos observations tendent à montrer que ce ne sont pas pour des raisons logiques ou formelles. Ils sont capables de déductivité. Ces enfants IMC sont également capables de conduites abstraites, techniquement contrôlées. Ils sont capables de "technicité". Alors, peut-on envisager d'autres hypothèses ? Il nous semble que la question de l'apprentissage devrait être reprise et fournir d'autres pistes de recherche.

Bibliographie

- 1 — BRUZIÈRE G. Etude de trois aides à la communication pour des infirmes moteurs cérébraux sans parole : le système pictographique du CRACH, le système Minspeak, les codages par la téléthèse de communication Hector, Mémoire d'orthophonie, Paris, 1992.
- 2 — CATAIX-NEGEE E. Dysarthrie, troubles du langage et nouvelles technologies. Les synthèses vocales Motricité cérébrale, 1989, 10, 127-129.

- 3 — GAGNEPAIN J. Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines. Tome I, Du signe, de l'outil, Paris, Livre et Communication, 1992.
- 4 — GUYARD H., QUENTEL J.C. L'accès au langage envisagé à partir de la pathologie. Deux cas de forclusion du signe. *Tétralogiques*, 4, 1987, Presses Universitaires de Rennes 2, p. 29-45 (6 Avenue Gaston Berger, 35043 Rennes Cedex).
- 5 — LAMBERT J.L., SERON X. Infirmité motrice cérébrale et atteinte cérébrale minimale, in RONDAL J.A., SERON X., *Troubles du langage. Diagnostic et rééducation*, Bruxelles, Mardaga, 1980.
- 6 — NOSLIER L. A propos de la communication et de l'introduction d'un synthétiseur de parole auprès des enfants IMC privés de parole, *Mémoire d'orthophonie*, Nantes, 1991.
- 7 — QUENTEL J.C. L'enfant. Problèmes de genèse et d'histoire, Bruxelles, De Boeck, 1993, Bibliothèque de Pathoanalyse.
- 8 — TARDIEU G., L'aphasie relative de l'enfant I.M.C., *revue Neuropsychologie et Hygiène mentale de l'enfance*, 1965, 13, 8, 547-562.
- 9 — TARDIEU G., CHEVRIE-MULLER C., Les troubles du langage chez l'enfant I.M.C., *Les feuillets de l'infirmité motrice cérébrale*, ch. VI, M3.